

ACTION 8 - DEVELOPPER ET ANIMER LES DECLINAISONS REGIONALES

OBJECTIF DE L'ACTION

Améliorer la prise en compte du rôle et de ses habitats au niveau local.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION

Créer un réseau régional pour dynamiser la mise en œuvre des actions localement

Promouvoir les actions du PNA à l'échelle régionale et relayer les avancées au niveau national.

CONTEXTE ET ENJEUX

Les déclinaisons régionales sont indispensables pour une meilleure mise en œuvre des actions sur les territoires et pour une meilleure dynamique locale autour de cette espèce. Les effectifs étant très bas sur le territoire national, il demeure primordial d'élargir l'animation autour des autres espèces ayant une écologie proche et utilisant les mêmes habitats que le rôle pour permettre une préservation des milieux, des pratiques et une mobilisation locale. La disparition de l'espèce sur de nombreuses zones a entraîné une perte d'intérêt pour l'espèce et donc une perte d'appropriation des enjeux pour l'espèce.

Pour éviter ce phénomène et encourager ou poursuivre la fédération des acteurs du territoire autour de cet enjeu, et donc de poursuivre leurs efforts, il doit être recherché la protection du cortège associé au Rôle des genêts dans un objectif de maintien des habitats comme zone possible de reconquête de l'espèce. La diminution des effectifs d'autres espèces est également constatée comme celle du Tarier des prés, le Bruant des roseaux, le Courlis cendré. Le maintien et l'augmentation des effectifs nécessite également une attention particulière et permettra de disposer d'indicateurs sur l'état d'habitats potentiellement favorables au rôle.

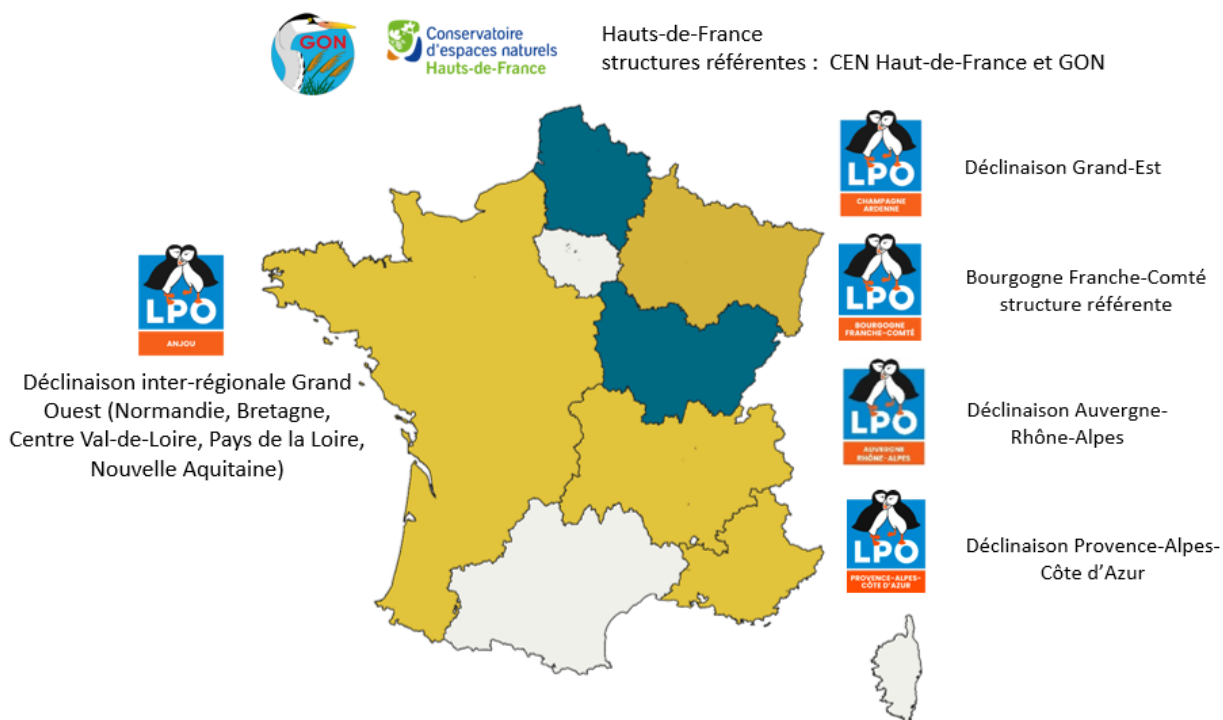
ACQUIS DES PROGRAMMES PRÉCÉDENTS

La mise en œuvre de déclinaisons régionales existantes a permis une meilleure prise en compte de l'enjeu rôle sur les territoires concernés. Dans d'autres régions, l'absence de déclinaison régionale a conduit à un manque de moyen humain et financier. L'expérience des 2 précédents plans démontre que des déclinaisons régionales sont indispensables dans les régions à enjeu rôle car elles permettent une meilleure mobilisation des acteurs et un suivi des actions plus pertinent.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Créer et animer une déclinaison régionale. Dans chaque région accueillant ou ayant accueilli des rôles et/ou des habitats potentiellement favorables sont encore présents, un objectif de reconquête doit être affiché et une déclinaison devra être mise en place. Cette dernière devra définir les objectifs à atteindre pour une période de 5 ans avec la liste des actions du PNA pertinentes à mettre en œuvre sur son territoire qui sera validée par le COFIL régional sans nécessairement passer par la rédaction d'une déclinaison officielle. Il sera également défini les secteurs d'actions et la liste des espèces ciblées pour un objectif de reconquête, d'évaluation de l'état des milieux même en présence de rôle et autour de laquelle l'animation régionale se portera. Comme évoqué précédemment, faire reposer le succès ou non des mesures seulement sur les chiffres liés au rôle ne

semble pas être un critère forcément représentatif car d'autres paramètres insuffisamment maîtrisés à l'heure actuelle influencent les effectifs (migration, hivernage, déplacement intra-saisonnier...).



Structurer un réseau de partenaires intéressés et pertinents. Assurer le partage des informations relatives au PNA à l'ensemble des structures impliquées au niveau régional. Assurer la bonne coordination des actions sur la région. **Animer le COPIL et rédiger les bilans annuels** de la déclinaison, participer à l'évaluation à mi-parcours et finale du PNA.

Être la structure référente de cette région pour l'équipe animatrice nationale et participer aux COPIL nationaux du PNA.

Travailler à une **meilleure prise en compte du rôle dans les politiques publiques** (urbanisation, éolien, photovoltaïque, agriculture...) au niveau local et régional.

Encourager et/ou développer des actions qui permettent de répondre aux objectifs fixés par le PNA (fiche 7 : indicateurs de réalisation) et être le relais des orientations faites au niveau national. **Valoriser les actions mises en œuvre** (publication, remontée à la structure animatrice, newsletter...).

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Toutes les régions concernées par l'enjeu Rôle

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉALISATION

Nombre de déclinaisons régionales actives

Suivi des actions sur le tableau de bord / rapport d'activité (action engagées / réalisées)

Réalisation du COPIL annuel

Nombre de bénévole / Nombre d'heures dédiées au RDG

Stabiliser les effectifs des sites prioritaires durant les premières années du plan et obtenir une tendance positive des effectifs à l'horizon 2033. Pour les autres sites : développement de nouveaux sites satellites favorables à l'espèce (milieux, gestion et surface), avec augmentation des effectifs du cortège avifaune prairial comme indicateur d'efficacité – 1 à 2 sites par région.

LIVRABLES ATTENDUS

Listing des actions priorisées par déclinaison

CR de COPIL, bilans régionaux annuels, à mi-parcours et final.

ACTEURS ET ORGANISMES MOBILISÉS

Opérateur : structure animatrice du PNA et régionale

BUDGET ESTIMATIF ET SOURCES DE FINANCEMENT MOBILISABLES

Aide au développement de déclinaisons régionales : inclus dans l'animation nationale

Animation des déclinaisons nationales : 15 000€/an/région (Bourgogne-Franche Comté, Hauts de France, Auvergne Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie, Normandie, Pays de la Loire, Centre Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine en priorité).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Animation des déclinaisons régionales : tous les ans 2024-2033

Lancement des déclinaisons régionales non existantes en Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie sur 2024-2025